DOSSIER D'INSCRIPTION 2016

Concentration
VENDREDI 22 JUILLET

Départ
SAMEDI 23 AU MATIN

Arrivée
VENDREDI 29 AU SOIR

22-29 JUILLET 2016

À SUIVRE CHAQUE JOUR
SUR LE BLOG DU TOUR ULM 2016
WWW.FFPLUM.COM

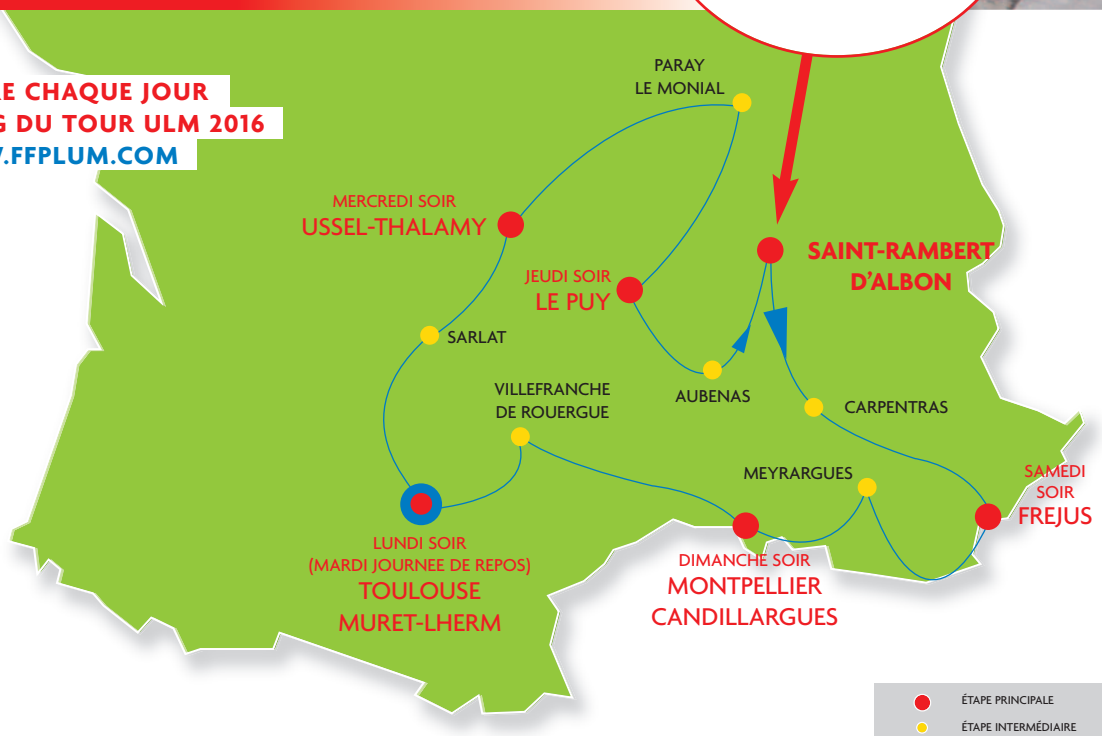

- ÉTAPE PRINCIPALE
- ÉTAPE INTERMÉDIAIRE
- ÉTAPE PRINCIPALE & JOURNÉE DE REPOS

FFPLUM
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM
www.ffplum.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

dgac

ENAC

TOTAL

AIRSPORTS ASSURANCES
Une marque AIR COURTAGE

TOUR ULM 21è ÉDITION

SOMMAIRE

I.	>	LE TOUR ULM 2016	P 3
II.	>	FICHE TECHNIQUE	P 4
III.	>	INSCRIPTION	P 5
IV.	>	RENSEIGNEMENTS - ADMINISTRATION	P 6
V.	>	PARTENARIATS	P 6
VI.	>	MOYENS DU TOUR ULM	P 7
VII.	>	REGLEMENT DU TOUR ULM 2016	P 8
VIII.	>	ACCEPTATION DU REGLEMENT	P 11
IX.	>	DOSSIER D'INSCRIPTION	P 14

www.ffplum.com

basulm.ffplum.info

Maisons-Alfort, le 16 janvier 2016

Chers amis,

Le Tour 2016 vous a réservé pour son 20ème anniversaire un parcours qui fera date. Du Mont Ventoux aux côtes de la méditerranée, des calanques de Cassis, au survol de la Camargue les premières étapes seront très maritimes. Ce sera ensuite le viaduc de Millau, les gorges du Tarn et Toulouse la ville rose.

La journée de repos sera consacrée à la visite du site Airbus et de son musée aéronautique. Nous irons ensuite vers le Rouergue et le parc des Causses pour terminer par le Massif Central et ses volcans endormis.

Un bien beau tour avec des paysages grandioses. Nous avons souhaité vous amener sur un parcours inhabituel pour une majorité, et nous sommes persuadés que ce Tour sera pour vous riche de souvenirs mémorables…

Comme d'habitude, vous pourrez compter sur une logistique bien rodée avec sa cinquantaine de bénévoles.

Nous avions travaillé sur ce Tour du 20ème anniversaire avec Dominique qui le voulait très riche et intéressant, nous regretterons son absence et nous le garderons avec nous par la pensée.

À très bientôt…

Pierre-Henri Lopez
Commissaire Général du TOUR ULM 2016
Président de la FFPLUM

I. > Le Tour ULM 2016

Conditions générales - Présentation

> Le Tour ULM, organisé par la FFPLUM avec la participation du Ministère des Sports et du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et d'Aménagement du territoire (D.G.A.C.) est une opération de promotion de l'activité "aviation Ultra Légère Motorisée", dans le cadre de ses missions fixées par les textes réglementaires.

> Les 20 éditions précédentes depuis 1996 ont démontré toute la maturité de cet événement aéronautique majeur, unique au monde.

> Nous voulons garder la formule "randonnée" qui a fait le succès du Tour, parallèlement à la "compétition", permettant ainsi à chacun de satisfaire sa passion du vol en étant soulagé des soucis de logistique. Chaque jour notre équipe "sol" véhiculera affaires personnelles et carburant. **Sérénité et Sécurité**, sans exclure **plaisir et convivialité**, seront de nouveau les maîtres mots du Tour ULM 2016 !

> Devant le succès remporté par la compétition officielle fédérale au sein des Tours précédents, la Commission sportive de la FFPLUM l'organisera de nouveau en 2016. Une équipe spécifique de Commissaires sportifs sera chargée d'organiser et de contrôler les épreuves, basées sur la navigation (orientation, gestion du vol) et la maniabilité. Bien évidemment, la participation à ces épreuves sera facultative.

> Les étapes de liaison feront au total une distance journalière de 300 / 400 kilomètres environ. Un ou deux terrains intermédiaires permettront à chacun d'avitailler et de se restaurer.

> L'ensemble des repas sera fourni par l'organisation ; les petits déjeuners et dîners seront servis sur les terrains « étape » ; les repas de midi, sous forme de repas individuels, seront emportés à bord des appareils.

> Une information journalière sera faite sur les conditions météorologiques, les zones et espaces aériens traversés, les terrains de destination, ainsi que les terrains de dégagement.

> Les informations relatives aux horaires du service de l'essence, de la Boutique FFPLUM, des Briefings etc…, seront affichées sur paper board devant le hangar restauration.

II. > Fiche technique

Du vendredi 22 au vendredi 29 juillet 2016*

AVERTISSEMENT

Compte tenu des aléas météorologiques à envisager ou des problèmes spécifiques de sécurité à prendre en compte, la direction du TOUR ULM 2016, pourrait, durant le voyage, être amenée à prendre la décision de modifier le calendrier initialement prévu.

De ce fait, une journée supplémentaire, celle du Samedi 30 juillet est mise en réserve.

Il est donc expressément demandé aux participants d'envisager, dès leur inscription, la possibilité d'un retour à l'aérodrome de départ le Samedi 30 juillet 2016.

Ils s'engagent donc, sauf cas de force majeure, à participer au TOUR ULM 2016 jusqu'à la dernière étape.

Vendredi 22 :	Concentration à Saint-Rambert d'Albon (LFLR)
Samedi 23 :	St Rambert d'Albon (LFLR) ► Carpentras (LFNH) ► Fréjus (LFTU)
Dimanche 24 :	Fréjus (LFTU) ► Meyrargues (LF1354) ► Montpellier-Candillargues (LFNG)
Lundi 25 :	Montpellier (LFNG) ► Villefranche de Rouergue (LFCV) ► Toulouse-Muret (LFBR)
Mardi 26 :	Toulouse-Muret-Lherm (LFBR) ● Journée de repos (& visite Airbus Indutries) ●
Mercredi 27 :	Toulouse-Muret (LFBR) ► Sarlat-Domme (LFDS) ► Ussel-Thalamy (LFCU)
Jeudi 28 :	Ussel-Thalamy (LFCU) ► Paray-le-Monial (LFGN) ► Le Puy (LFHP)
Vendredi 29 :	Le Puy (LFHP) ► Aubenas (LFHO) ► Saint-Rambert d'Albon (LFLR)

*Réserve : samedi 30 juillet

ITINÉRAIRE 2016

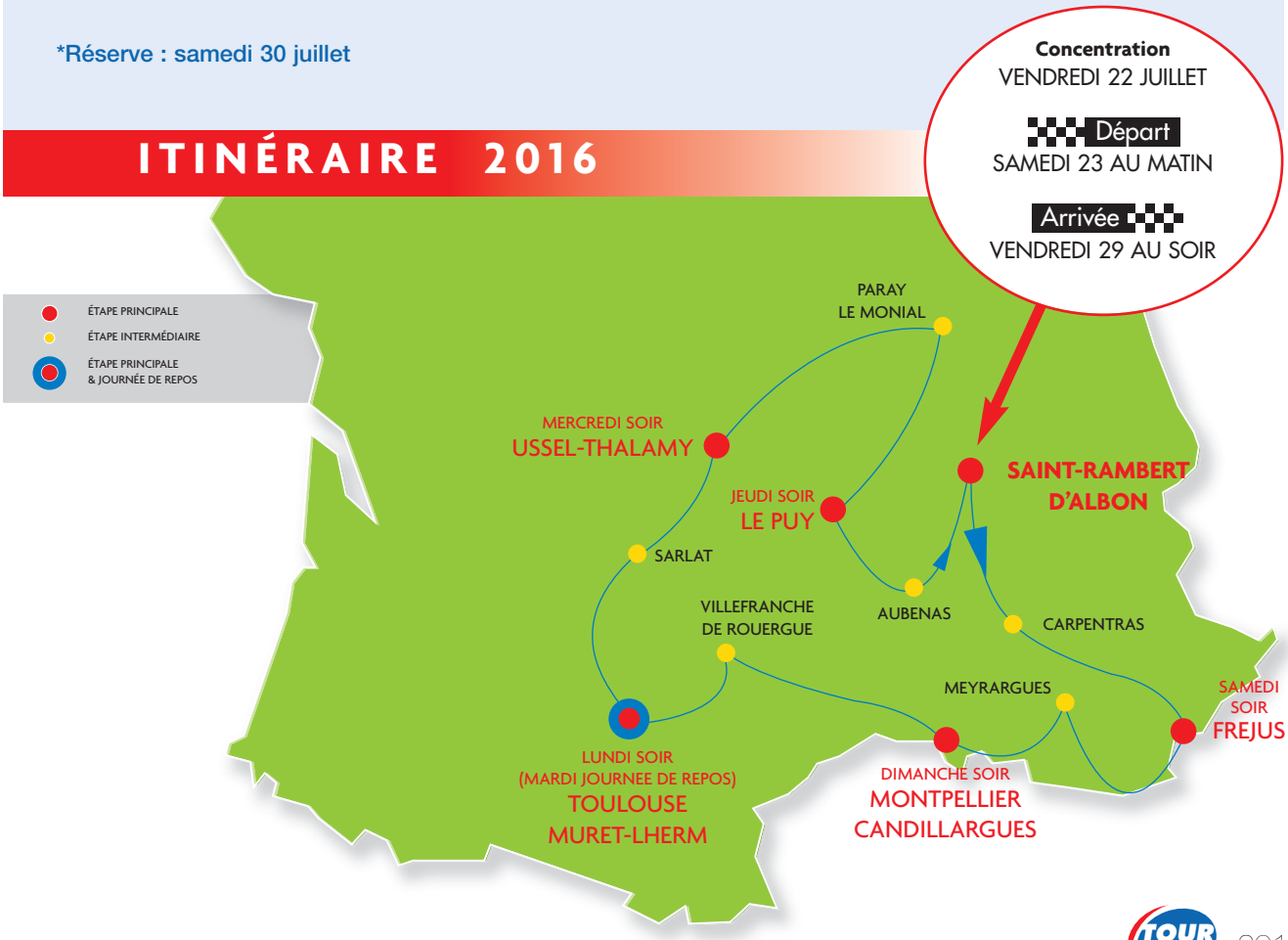

III. > Inscription

> NOUVEAU

VOUS AVEZ COMME EN 2015, LA POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE PAR INTERNET DANS L'ESPACE PRATIQUE DU SITE DE LA FFPLUM.

> http://boutique.ffplum.info

Tenant compte des expériences des années précédentes, pour des raisons de confort et de sécurité, le nombre d'appareils inscrits pour le TOUR ULM 2016 (hors organisation, équipages jeunes et équipages handicapés) sera STRICTEMENT LIMITÉ A 100.
C'est l'ordre de réception des dossiers d'inscription qui déterminera l'ordre des numéros de participation.
À la clôture des 100 appareils engagés, une liste d'attente sera ouverte ; elle permettra de pourvoir à d'éventuels désistements de dernière heure.
Il est donc vivement conseillé d'envoyer le dossier complet dans les meilleurs délais.

> Participation financière

Le prix de l'inscription n'est qu'une participation financière au Tour ULM 2016. Cette participation, augmentée des subventions des Ministères de tutelle et des partenariats privés sert à couvrir les frais engagés, dans tous les domaines de l'organisation. Nous tendons au simple équilibre financier.

Monoplace : 800 €	Biplace : 1400 €	Assistant au sol : 650 €
(1 personne à bord)	(2 personnes à bord)	(utilisant les infrastructures du Tour ULM)

> Comprenant notamment

- **> Petit-déjeuner, collation de midi, repas du soir chaque jour**
- **> Fourniture d'un fly-book journalier, d'une pochette VFR**
- **> Acheminement des effets personnels chaque jour par la route**
- **> Livraison de carburant (98 sans plomb 91 UL) sur tous les terrains d'accueil**
- **> En cas de "vache" malheureuse, rapatriement de l'appareil vers l'endroit le plus proche où il pourra être abrité (à l'étape dans la mesure du possible)**
- **> Assistance mécanique**
- **> Sur tous les terrains une aire de camping sera prévue, ainsi que des douches et des blocs sanitaires**

Il est à noter que l'organisation du Tour ULM 2016 ne s'occupera en aucun cas des réservations de chambres d'hôtel pour les participants et leurs assistants.

> Règlement

Il est à effectuer :
> Par chèque bancaire à l'ordre de : **FFPLUM - TOUR ULM 2016**.
> **Par carte bancaire, si l'inscription est réalisée par internet**.

Je souhaite que mon chèque d'inscription (si paiement par chèque) ne soit déposé en banque qu'au mois de mai 2016 ► OUI ❑ NON ❑

Nota : l'organisation retient comme interlocuteur responsable officiel le pilote commandant de bord qui effectuera notamment tout paiement au nom de l'équipage. Sauf cas de force majeure, l'inscription restera acquise à l'organisation en cas de désistement de votre part. Un remboursement éventuel serait effectué suivant le barème détaillé ci-dessous.

> Annulation

Les conditions du présent dossier d'inscription ne sont pas contractuelles. En cas de modification fondamentale de notre part dans l'organisation du Tour ULM 2016 vous pourriez sans frais annuler votre participation. Si, pour quelque raison que ce soit, le Tour ULM 2016 était annulé par l'organisation vous en seriez individuellement averti et intégralement remboursé des sommes versées.

> L'organisation se réserve le droit, pour cause de météo ou tout autre cause conditionnant la sécurité des vols, d'annuler tout ou partie d'une étape. Aucun remboursement total ou partiel d'inscription ne pourra être demandé dans ce cas.
> Si le Tour ULM 2016 devait être annulé par l'organisation avant le départ, les équipages déjà inscrits seraient intégralement remboursés du prix de leur participation financière.
> En cas de défection, l'inscription restera acquise à l'organisation, sauf cas de force majeure. Si tel était le cas, un remboursement serait effectué aux conditions suivantes :
- ► Plus de 60 jours avant le départ : 20 % restent acquis à l'organisation
- ► De 30 à 60 jours avant le départ : 35 % restent acquis à l'organisation
- ► Moins de 30 jours avant le départ : 50 % restent acquis à l'organisation

Il sera alors fait appel au pilote en tête de liste d'attente pour participer au Tour ULM 2016.

TRES IMPORTANT

Le prix de votre inscription n'est qu'une **participation** financière au Tour ULM 2016.
En conséquence, seuls sont sponsorisés et subventionnés les pilotes, navigateurs et assistants (déclarés) au sol. Pour éviter certains abus préjudiciables aux équipages participants, il a été décidé que :

> N'auront accès à l'ensemble des prestations assurées (notamment douches, blocs sanitaires, repas, avitaillement, transport bagages) que les pilotes, navigateurs et assistants ayant réglé leur participation financière au Tour ULM dans les conditions prévues par le dossier d'inscription.
> Les tickets repas ou les forfaits journaliers pour vos invités pourront être achetés directement à l'accueil du Tour.
> Les assistants qui n'effectuent pas la totalité du Tour mais qui souhaiteraient bénéficier de toutes les prestations logistiques et des repas, peuvent s'inscrire moyennant le barème suivant : > Le dîner seul : 15 €
> Le forfait journalier (permettant aussi l'accès aux prestations logistiques) : 50 €

> Programme type d'une journée

8h à 8 h 30 >	Petit déjeuner
9h 00 >	Briefing navigation et météo
A partir de 9h 30 >	Décollage des ULM pour l'étape de liaison - Arrêts sur le terrain intermédiaire - Repas - Avitaillement
Après-midi >	Arrivée sur le terrain étape, Installation - Vols locaux
19h 00 >	Réception - Résultats du jour pour les compétiteurs - Briefing navigation et météo
20h 30 >	Repas du soir

> Dès votre dernier atterrissage sur le terrain étape, le plein sera effectué par vos soins afin que la machine soit prête à décoller le lendemain matin **(réservoir plein = moins de condensation dans le réservoir la nuit).**

IV. > Renseignement Administration

La Fédération Française
de Planeur Ultraléger Motorisé
est organisatrice du Tour ULM 2016.

01 49 81 74 43
ffplum@ffplum.com

> Commissaire Général

Pierre-Henri Lopez

> Président de la FFPLUM
> Commissaire Général du Tour ULM 2016

> Directeur des vols

Jack Krine

> Direction Communication & Partenariat

Sébastien Perrot

> Commission Communication FFPLUM

> Direction logistique

Bernard Brunet

> Président du Comité Régional FFPLUM Poitou-Charentes

> Compétition

Xavier Le Bleu

> Président de la Commission sportive de la FFPLUM

> Administration

> Secrétariat de la FFPLUM
Tél. 01 49 81 74 43 - email : ffplum@ffplum.com

V. > Partenariats

> DGAC

Liaisons DGAC/TOUR ULM & Support Sécurité DGAC : Evelyne Gogneau

> Mission Aviation Légère, générale et hélicoptère de la DGAC

> Ministère des sports

> Direction des Sports

> Partenaires Historiques

> AIR CREATION > AIR TOTAL > VOL MOTEUR > AIR COURTAGE

> Sponsors

> ENAC > HUMBERT > TRANSPORT HODDE > VARET TRAITEUR

VI. > Moyens du Tour ULM 2016

> Une équipe de direction des vols avec un Commissaire Général, un Directeur des Vols, un Directeur de Communication, un Directeur Logistique, un Directeur Compétition, des Commissaires de Sécurité des Vols (DGAC + FFPLUM) et de piste.

> Une équipe de Commissaires sportifs de la FFPLUM pour la compétition officielle fédérale (compétition facultative).

> Une équipe technique et administrative.

> Un médecin-réanimateur.

> Un conseiller météo (DGAC).

> Une équipe logistique avec :

1 hélicoptère,
1 hélicoptère léger,
1 avion léger de liaison DGAC,
1 camion semi-remorque de transport des bagages,
1 camion semi-remorque carburant,
1 véhicule groupe électrogène 100 KVA,
1 camion semi-remorque « cuisine self »
1 camion semi-remorque « douches et sanitaires »,
2 camions légers réfrigérés « produits alimentaires »,
1 4X4 et sa remorque pour la récupération d'appareil H.S.,
2 fourgons essence et matériel logistique,
4 véhicules légers,
1 véhicule spécifique « vols adaptés »,
1 véhicule atelier pour l'assistance mécanique (CNFTE - Pierre Pouchès).

VII. > Règlement Tour ULM 2016

Conditions d'inscription

> Le Tour ULM 2016 est ouvert à tout pilote, adhérent de la FFPLUM, détenteur d'un brevet de pilote d'ULM concernant la classe d'ULM piloté. Il doit être titulaire d'une assurance en Responsabilité Civile ainsi que d'une Individuelle Accident (y compris dans le cadre de la manifestation aérienne) auprès d'une assurance couvrant la pratique aérienne en France et dans les pays de l'UE. Il doit posséder la qualification radio, apposée sur son brevet de pilote ULM.

> **Un dossier d'inscription au Tour ULM 2016 ne sera pris en compte que s'il comporte au minimum les fiches d'inscription complètes du pilote, du copilote ou du passager, leur photo d'identité, les photocopies de leur carte d'identité ou passeport (partie identification et partie validité) et de leur licence FFPLUM, le formulaire signé de l'Acceptation des risques, des Conditions Générales du règlement du TOUR ULM 2016, de la Déclaration de marquage, du droit à l'image, ainsi que le chèque de participation financière (ou paiement par carte bancaire).**

> **Si l'inscription est réalisée par internet, et si le paiement par chèque est choisi, celui-ci ainsi que les copies des documents ULM exigés ci-dessus, accompagné du formulaire d'acceptation signé, devront parvenir au Secrétariat de la FFPLUM dans les 15 jours de l'inscription internet, sous peine de voir le dossier écarté.**

ATTENTION : > Le passager non pilote d'un équipage **DOIT** également être titulaire d'une licence FFPLUM, et d'une assurance "Individuelle Accident". Cette dernière assurance n'est cependant pas nécessaire si le pilote a souscrit une « **assurance individuelle accident passager** », disponible au contrat fédéral (Air Courtage).

Documents

> Pour l'ULM engagé, le pilote doit posséder une carte et une fiche d'identification, ainsi qu'une licence de station d'aéronef ULM. **L'ensemble des documents doit être en cours de validité**.

> Les appareils étrangers devront être en règle avec leur pays d'origine **et répondre aux spécifications réglementaires françaises**.

> Le pilote et le copilote (s'il y a lieu), joindront donc à leur dossier d'inscription une photocopie des documents suivants :
  > licence FFPLUM,
  > brevet ULM
  > attestation d'assurance R.C. + I.A. (sauf si assurances par contrat fédéral/AIC)
  > carte d'identification et fiche d'identification de l'ULM,
  > licence de station d'aéronef ULM avec la qualification radio apposée sur le brevet.
  > certificat médical (médecin de famille) de non contre-indication à la pratique de la compétition en ULM, pour les équipages (pilote-copilote-navigateur) inscrits à la compétition.

> Attention : ce certificat a une validité de trois mois, il devra donc couvrir toute la durée de la compétition c'est-à-dire avoir une validité allant jusqu'aux 30 juillet 2016.

> Le passager non pilote joindra la photocopie de sa licence FFPLUM et de l'attestation de son assurance Individuelle Accident (sauf si son pilote a souscrit une « assurance individuelle accident passager »).

> Tout document en cours de délivrance devra impérativement être envoyé avant le VENDREDI 1er JUILLET 2016.

L'ULM

> L'appareil engagé devra posséder une autonomie suffisante de **3 h 00** à la vitesse de croisière. Il devra au moins être équipé d'**un altimètre et d'une radio**, dont le bon fonctionnement sera vérifié avant le départ du Tour ULM 2016 et à chaque étape. Pour des raisons de sécurité le non fonctionnement de la radio de bord entraînera l'interdiction de décollage dans le cadre du Tour ULM.

> Le parachute de secours n'est pas obligatoire, mais bien entendu fortement recommandé.

> L'appareil devra posséder une licence de station d'aéronef ULM en cours de validité.

> L'ULM devra être en bon état et ne pas présenter un état de vieillissement important.

> Pendant toute la durée du Tour, le Directeur des vols ou le Commissaire Général, assistés du responsable de l'atelier de mécanique se réservent la possibilité de refuser la participation ou d'exclure un appareil qu'ils jugeraient en mauvais état. Dans ce cas le pilote ne pourra pas prétendre à un remboursement de tout ou partie de son inscription.

VII. > Règlement Tour ULM 2016 (suite)

Dispositions générales

> Le parcours détaillé qui vous sera proposé n'est pas contractuel et pourra être modifié à tout moment par l'organisation pour des raisons de météo ou de sécurité.
> Chaque journée fera l'objet d'une (ou plusieurs) étape(s) de liaison qui fera(ont) rejoindre l'étape du soir. Un terrain intermédiaire (ou plusieurs) avec possibilité d'avitaillement sera(seront) prévu(s) pour chaque étape si besoin.
> Une épreuve de compétition sportive fédérale pourra être effectuée sur une partie du parcours de liaison ou à l'étape.
> Un briefing le soir fixera le parcours du lendemain, donnera les consignes de navigation et les dernières prévisions météorologiques. Un briefing matinal redonnera les dernières prévisions météo ainsi que les consignes de vol journalières.
> Les avitaillements en carburant s'effectueront à l'étape intermédiaire, et le soir à l'étape du jour. Ils seront réglés sous forme de "tickets-essence" vendus dès le vendredi 22 juillet 2016. Les tickets du Tour ULM 2015 ne seront pas valables.
> Les petits-déjeuners, repas et dîners seront assurés par l'organisation. Les petits-déjeuners seront disponibles sur le terrain de décollage, les repas de midi seront des repas individuels à emporter, fournis le matin. Les dîners seront des repas chauds sur le terrain étape.

L'absorption de boissons alcoolisées par les pilotes est absolument interdite durant la journée de vol et donc en particulier lors du déjeuner, notamment sur les terrains des étapes intermédiaires. Tout manquement à cette règle pourra entraîner l'exclusion du pilote en infraction avec ce point du règlement du Tour ULM, accepté librement en toute connaissance.

> L'hébergement se fera sous forme de camping sur chaque terrain, chaque concurrent fournissant son matériel qui sera acheminé par l'organisation. Des douches et toilettes seront prévues sur chaque terrain ou à proximité.
> En cas de déroutement pour cause météo, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable d'un manquement aux engagements pris en termes d'hébergement ou de restauration.
> En cas de modification du parcours, l'organisation se chargera d'organiser au mieux les repas et l'hébergement.
> En cas de panne et d'atterrissage hors des terrains d'accueil, une récupération de l'ULM sera faite par l'organisation. Celle-ci, sauf entente préalable, s'engage alors **à le rapatrier vers l'abri le plus proche du lieu de "vache", la charge de sa récupération ultérieure restant inhérente au pilote ou propriétaire de l'appareil**.

Compétition sportive fédérale (Facultative)

> Les épreuves de la compétition seront de 3 types : navigation, précision d'atterrissage et maniabilité.
> Elles seront proposées par le Commissaire directeur de la compétition et feront l'objet d'un briefing spécifique. Elles seront organisées et contrôlées par une équipe spécifique de Commissaires sportifs. La participation aux épreuves de la compétition est facultative.
> Dans le cadre de la compétition, le Commandant de bord reste à tout moment seul juge de la poursuite de son vol. Il ne pourra en aucun cas, sous prétexte d'épreuve, rendre responsable l'organisation des conséquences du déroutement d'un vol.
> Les épreuves feront l'objet d'un classement général et d'un classement par classe. Les catégories monoplaces et biplaces seront également distinguées.

> **En cas de participation à la compétition**, le pilote devra faire parvenir à la FFPLUM avec le dossier d'inscription les documents supplémentaires suivants :

(suite page 10)

VII. > Règlement Tour ULM 2016 (suite)

- Un certificat médical de **non contre-indication à la pratique de l'ULM en compétition (ce libellé est impératif)**, délivré par un médecin généraliste (il ne s'agit pas d'une visite médicale aéronautique), pour lui et pour son copilote ou passager. Le certificat médical " avion " n'est pas valable.

- Une attestation d'assurance R.C. + I.A. incluant la couverture en compétition (déjà incluse dans le contrat fédéral "AIR COURTAGE") pour le pilote le copilote ou le passager.
  - **NOTA :** l'attestation d'assurance Individuelle Accident pour le passager non pilote ou le copilote n'est pas nécessaire si le pilote a souscrit « une individuelle accident passager ».

Comportement en vol - Règles de l'air

> Tout pilote qui d'une manière volontaire enfreindrait les règles de vol, ne respecterait pas les consignes de vol et de sécurité données par le Directeur des vols, le Commissaire Général, ou un membre de l'équipe d'organisation, ou bien montrerait un comportement dangereux pourrait se voir exclu du Tour sur appréciation du DV et du CG.

> Le pilote commandant de bord reste à tout moment seul responsable de la conduite et de la poursuite de son vol, dans le strict respect des règles de vol à vue (V.F.R.). ***Il se doit d'annuler son vol, de se poser ou de se dérouter si les conditions de vol à vue ne sont plus réunies***.

> Le Commandant de bord ne pourra en aucun cas, sous prétexte de sa participation au Tour ULM 2016, rendre responsable l'organisation des conséquences d'infraction aux règles de l'air, d'un déroutement ou de tout atterrissage.

Partenariat

Engagement standard

> Les participants au Tour ULM 2016 pourront se voir remettre un lot d'adhésifs logos du Tour ULM et logos des partenaires du Tour, le jour du départ.

> Une partie d'intrados et d'extrados et du fuselage devront rester libres à cet effet, en cas de besoin.

> Ces adhésifs, s'ils sont fournis par l'organisation, devront **obligatoirement** être apposés avant le départ, **ainsi que le numéro de course**.

> Les Commandants de bord s'engagent à respecter cette clause pendant toute la durée du Tour ULM 2016 ainsi que les accords de partenariat de l'organisation.

Partenaires institutionnels et commerciaux

> Contactez **Pierre-Henri Lopez au 06 07 25 56 04**.

Droit à l'image

> La FFPLUM réalise ou fait réaliser par des personnes ou des sociétés, des prises de vues et vidéos pendant toute la durée du Tour ULM 2016. Les participants s'engagent à céder à la FFPLUM leur droit à l'image (pour reproduction et représentation), toute ou partie des images photographiées ou filmées issues de tous les modes et procédés, connus et inconnus à ce jour, sur tous supports et tous formats, dans le monde entier intégralement ou partiellement à compter de leur date d'inscription et pour une durée illimitée.

Déclaration de marquages

> Le pilote déclare que les marquages apposés sur l'appareil ULM inscrit au Tour ULM 2016 sont strictement conformes à ceux d'origine et n'ont aucun caractère commercial, et accepte dans le cas contraire de voir ses droits d'engagement majorés.

> Pour tous les cas particuliers, veuillez prendre contact avec Pierre-Henri Lopez (FFPLUM 06.07.25.56.04).

VIII. > Acceptation du règlement du Tour ULM 2016 et des conditions générales.

DECLARATION D'ACCEPTATION DES RISQUES

Nous, soussigné(e)s

Mr. ❑ Mme ❑ Mlle ❑ Nom : _____

Prénom : _____

Pilote de l'ULM suivant : _____

et identifié sous le numéro : _____

Mr. ❑ Mme ❑ Mlle ❑ Nom : _____

Prénom : _____

Passager de l'ULM suivant : _____

et identifié sous le numéro : _____

RECONNAISSONS SANS RESERVE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA PRESENTE « DECLARATION D'ACCEPTATION DES RISQUES » DRESSEE EN DOUBLE EXEMPLAIRE REMIS D'UNE PART A L'EQUIPAGE, D'AUTRE PART A L'ORGANISATION.

LA FEDERATION FRANÇAISE DE PLANEUR ULTRA-LEGER MOTORISE - FFPLUM - ORGANISATEUR DU « TOUR ULM 2016 » RAPPELLE A L'ENSEMBLE DE SES PARTICIPANTS LES PARAMETRES SUIVANTS QUI DEFINISSENT LE ROLE ET LES RESPONSABILITES DE CHACUN, EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

LA FFPLUM A ESSENTIELLEMENT POUR VOCATION D'ORGANISER MATERIELLEMENT UNE OPERATION DE LOISIR AERONAUTIQUE EN METTANT PRINCIPALEMENT EN PLACE LES STRUCTURES TECHNIQUES A MEME DE FAVORISER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS MATERIELLES POSSIBLES LA PREPARATION ET LE DEROULEMENT DE L'EVENEMENT, TOUT EN METTANT EN GARDE CHACUN SUR LES RISQUES PROPRES EN GENERAL A LA MATIERE AERONAUTIQUE ET SPECIALEMENT A CEUX PESANT SUR LE « TOUR ULM 2016 »

LES OBLIGATIONS DE FAIRE EXPRESSEMENT SOUSCRITES PAR LA FFPLUM VISENT :

> AU REGROUPEMENT DE PILOTES D'ULM ET DE LEURS PASSAGERS ANIMES PAR LE PLAISIR DU VOYAGE AERIEN,

> A L'OBTENTION DES AUTORISATIONS DE TOUTE SORTE EMANANT DES AUTORITES AERONAUTIQUES,

> A LA MISE EN PLACE DE LA LOGISTIQUE ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL SUR LES AERODROMES DU PARCOURS, PERMETTANT AUX CLAUSES ET CONDITIONS NOTAMMENT FINANCIERES DE LA PARTICIPATION, L'ACCUEIL DES PARTICIPANTS,

> A L'ORGANISATION DE L'AVITAILLEMENT,

> A LA MISE A DISPOSITION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES D'OBSERVATION ET DE PREVISION, CHACUN DES PILOTES, COMMANDANT DE BORD, DEMEURANT CEPENDANT, CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION AERONAUTIQUE, SEUL RESPONSABLE DE LA DECISION D'ENGAGER LE VOYAGE A LA LECTURE DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES DONT IL DEVRA EN TOUTE HYPOTHESE AVOIR PRIS CONNAISSANCE PERSONNELLEMENT,

> A L'INFORMATON DES ORGANISMES DE LA SECURITE SUR L'EXIGENCE DE VEILLE PENDANT LE PARCOURS,

> AUX ACTIONS PRELIMINAIRES VISANT A LA MISE EN PLACE SOUS LES SEULS ET STRICTS CONTROLE ET DECISION DE CEUX CHARGES DES SECOURS ET SOUS LES PLUS EXPRESSES RESERVES VISEES CI-APRES, LA FFPLUM NE SOUSCRIVANT EN RIEN LA MOINDRE OBLIGATION DE RESULTAT NI MEME DE MOYEN A CE SUJET PUISQUE NE POUVANT EN CONTROLER LES TENANTS ET ABOUTISSANTS.

> LA FFPLUM ENTEND AINSI RAPPELER LES LIMITES DE SES INTERVENTIONS ET DE SES OBLIGATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET NE SAURAIT EN RIEN SE SUBSTITUER AUX PREROGATIVES, EXIGENCES ET OBLIGATIONS QUI NE PESENT QUE SUR LE SEUL COMMANDANT DE BORD.

A CE SUJET L'ATTENTION DE TOUS LES PARTICIPANTS A ETE ET EST ATTIREE :

> SUR L'IMPERATIVE NECESSITE QUE CHACUN DES EQUIPAGES SOIT EQUIPE AU MINIMUM D'UNE RADIO EN ETAT DE MARCHE,

EN OUTRE L'ORGANISATION DU TOUR ULM 2016 SE RESERVE JUSQU'AU DERNIER MOMENT PRECEDANT LES ETAPES DE PRESCRIRE TOUTE MESURE QU'ELLE JUGERAIT NECESSAIRE OU IMPERATIVE A LA SECURITE DES VOLS, CE QUE S'OBLIGE A RESPECTER SANS RESERVE TOUT PARTICIPANT.

(SUITE P 12)

VIII. > Acceptation du règlement du Tour ULM 2016 et des conditions générales.

DECLARATION D'ACCEPTATION DES RISQUES (suite)

IL EST ÉVIDENT QUE CE NE SONT LÀ QUE DES PRESCRIPTIONS MINIMUM ET DE BON SENS, LE COMMANDANT DE BORD DE CHAQUE ULM CONSERVANT SEUL LA TOTALE RESPONSABILITÉ DE DÉCIDER DANS LE CADRE DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR, ET EN PARTICULIER DES DEVIS DE POIDS ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ÉDICTÉS PAR LE CONSTRUCTEUR DE SON APPAREIL, DE L'EMPORT DE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRE, ET DANS LA MESURE OÙ LE SYSTÈME D'ARRIMAGE DE CES ÉQUIPEMENTS SERA ASSURÉ ET NE SERAIT PAS SUSCEPTIBLE DE CAUSER QUELQUE INCIDENT OU ACCIDENT QUE CE SOIT.

LA FFPLUM ET SES MEMBRES ORGANISATEURS OU DIRIGEANTS NE SOUSCRIVENT VIS-À-VIS DE CES RISQUES STRICTEMENT AUCUNE OBLIGATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, CHACUN DES PARTICIPANTS DEVANT - SEUL - DÉCIDER D'AFFRONTER LES VOLS ENVISAGÉS ET LES RISQUES QUI EN SONT LA SUITE ET LA CONSÉQUENCE, INDÉPENDAMMENT DES AVIS QUI SERONT FOURNIS PAR L'ORGANISATION SUSCEPTIBLES DE CONDUIRE À LA DÉCISION D'INTERRUPTION DÉFINITIVE DU TOUR ULM 2016, NOTAMMENT POUR CAUSES MÉTÉOROLOGIQUES.

LA FFPLUM NE PEUT DÈS LORS ET DE NOUVEAU QUE RAPPELER À CHACUN DES PARTICIPANTS L'IMPÉRATIVE NÉCESSITÉ DE FAIRE VÉRIFIER TOUT PARTICULIÈREMENT L'ÉTAT TECHNIQUE DE LA MACHINE UTILISÉE DANS LE STRICT RESPECT DES PRESCRIPTIONS ÉDICTÉES PAR LE FABRICANT ET/OU LES MOTORISTES DE CHAQUE ULM CONCERNÉ, ÉTANT RAPPELÉ QUE LE CONTRÔLE TECHNIQUE QUI SERA EFFECTUÉ PAR L'ORGANISATION AVANT LE DÉPART N'EST DESTINÉ QU'À S'OPPOSER – DANS LE CADRE DU TOUR ULM 2016 - AU DÉCOLLAGE D'UNE MACHINE QUI PRÉSENTERAIT D'ÉVIDENTES DÉFAILLANCES TECHNIQUES ET NE SAURAIT REMPLACER L'OBLIGATION DE RÉSULTAT QUI PÈSE À CE SUJET SUR LE SEUL COMMANDANT DE BORD.

LA FFPLUM ENTEND ENCORE RAPPELER EN PARTICULIER ET NOTAMMENT LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R. 141-1 DU CODE DE L'AVIATION CIVILE AU TERME DUQUEL LES PILOTES SONT TENUS, AU COURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE, DE SE CONFORMER AU RÈGLEMENT RELATIF À LA POLICE DE LA CIRCULATION, À LA ROUTE ET AUX SIGNAUX ET DE PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR ÉVITER LES DOMMAGES.

LES RESPONSABILITÉS ET LA VIGILANCE QUI INCOMBERONT AINSI À CHACUN DES PARTICIPANTS À L'OPÉRATION « TOUR ULM 2016 » SERONT D'AUTANT PLUS FORTES QUE PLUS DE 100 APPAREILS PARTICIPENT À CETTE NAVIGATION, DE TELLE SORTE QUE LES RISQUES D'ABORDEMENT SERONT ACCRUS, IMPLIQUANT UNE ATTENTION DE TOUS LES INSTANTS NON SEULEMENT À L'OCCASION DES OPÉRATIONS DE DÉCOLLAGE, MAIS ENCORE LORS DES OPÉRATIONS D'ATTERRISSAGE, QUI DEVRONT - TOUTES - ÊTRE EXECUTÉES DANS LES STRICTES CONDITIONS DÉFINIES PAR LA RÉGLEMENTATION AÉRIENNE.

LA PRÉSENTE DÉCLARATION A ÉTÉ SIGNEE PAR LE PILOTE ET LE CO-PILOTE OU LE PASSAGER VISÉS CI-DESSUS QUI RECONNAISSENT EN AVOIR INTÉGRALEMENT PRIS CONNAISSANCE ET ONT PRIS LE TEMPS DE MESURER SANS RÉSERVE LA PORTÉE DE TOUTES LES DÉCLARATIONS ET OBLIGATIONS EXPOSÉES CI-AVANT.

Ils reconnaissent avoir pris de même connaissance :
- Des dispositions générales du règlement du TOUR ULM 2016
- Des règles de comportement en vol et respect des règles de l'air
- Des conditions de partenariat
- Des conditions du droit à l'image
- De la déclaration de marquages

présentées dans le présent dossier d'inscription et déclarent en accepter sans réserve les prescriptions et obligations.

> **Fait à :** **le :** / /

Lu et approuvé, **Le pilote Commandant de bord**	**Lu et approuvé,** **Le copilote ou passager**
Nom : Signature :	Nom : Signature :

> **Important :**
un exemplaire de la Déclaration d'Acceptation des risques est à retourner, avec les documents de l'ULM exigés à l'inscription à la FFPLUM (sous quinzaine si inscription internet) complété et signé. Un exemplaire sera conservé par le Commandant de bord. Sans ces documents, le dossier d'inscription ne sera pas accepté.

PAIEMENT PAR CHEQUE :
> **Je souhaite que mon chèque d'inscription ne soit déposé en banque qu'au mois de mai 2015 :**

OUI ❑ **NON** ❑
Signature :

PAIEMENT PAR CARTE BLEUE :
> **J'ai choisi le paiement par carte bancaire sur le site fédéral de la FFPLUM :**

OUI ❑ **NON** ❑
Signature :

VIII. > Acceptation du règlement du Tour ULM 2016 et des conditions générales. DECLARATION D'ACCEPTATION DES RISQUES (suite)

Important : Assurances

> Certaines étapes du Tour ULM 2016 pourront éventuellement être classées Manifestations Aériennes.

> Pour participer au Tour ULM 2016, vous devez donc nous faire parvenir avec votre dossier d'inscription une attestation d'assurance en Responsabilité Civile et Individuelle Accident avec la mention :

« ***pour la pratique de l'ULM, y compris dans le cadre de manifestations aériennes*** »

et de

« ***compétitions fédérales*** »
si vous avez décidé de participer à la compétition

Votre attestation doit obligatoirement porter cette mention.

Demandez à votre assureur de l'y apposer ou de vous fournir une attestation complémentaire.

> **Cependant, les pilotes ayant souscrit au contrat fédéral par l'intermédiaire du cabinet AIR COURTAGE"**, sont dispensés de ces mentions supplémentaires. En effet, pour ces pilotes ou passagers assurés, en R.C. et I.A. pour la pratique de l'ULM, la couverture des risques liés à une participation à des manifestations aériennes ou à des compétitions fédérales est déjà incluse dans les garanties de base des contrats d'assurances R.C. monoplace et biplace. La mention sur leur fiche d'inscription du numéro de leur licence FFPLUM et la photocopie de la licence fédérale seront donc suffisantes.

IX. > Dossier d'inscription

à remplir en MAJUSCULES et à renvoyer à :

> FFPLUM
Tour ULM 2016
96 bis, rue Marc Sangnier
94704 Maisons-Alfort Cedex

Catégorie	N° d'inscription

Ne rien inscrire dans ces 2 cadres. Réservés à l'organisation.

> Pilote Commandant de bord

> Nom : _____ > Prénom : _____
> Adresse : _____
> Code Postal : _____ > Ville : _____
> Tél. domicile : _____ > Fax : _____
> Tél. portable : _____ > E-mail : _____
> Tél. professionnel : _____ > Profession : _____
> Né(e) le : _____ > A : _____ N° dépt.: _____
> Carte d'identité ou passeport n° : _____ > Nationalité : _____
> Date de validité : _____ > Lieu de délivrance : _____

> Brevet de pilote n° : _____ > Date de délivrance : _____
> Date emport passager : _____ > Date qualification radio : _____
> Total heures de vol : _____ > Dont, sur l'appareil engagé : _____
> Nombre d'heures de vol effectuées en 2015 : _____
> Compagnie d'assurance : _____ > N° d'assurance : _____
> Licence FFPLUM n° : _____ > Code Club : _____
> Je souhaite participer à la compétition officielle : OUI ❑ NON ❑
> Je voudrais en savoir plus : → ❑
> J'ai déjà participé à un Tour ULM : OUI ❑ NON ❑

> Groupe sanguin : _____
> Renseignements médicaux utiles : _____
> Taille : _____ > Poids : _____

> **Personne à prévenir en cas d'accident** > Lien de parenté : _____
> Nom : _____ > Prénom : _____
> Adresse : _____
> Code postal : _____ > Ville : _____
> Tél. domicile : _____ > Fax : _____
> Tél. portable : _____ > E-mail : _____
> Tél. professionnel : _____

IX. > Dossier d'inscription

à remplir en MAJUSCULES
et à renvoyer à :

> FFPLUM
Tour ULM 2016
96 bis, rue Marc Sangnier
94704 Maisons-Alfort Cedex

> Copilote ou Passager/Navigateur (non pilote)

Copilote ❑ ou Passager/Navigateur (non pilote) ❑

> Nom : _____ > Prénom : _____
> Adresse : _____
> Code Postal : _____ > Ville : _____
> Tél. domicile : _____ > Fax : _____
> Tél. portable : _____ > E-mail : _____
> Tél. professionnel : _____ > Profession : _____
> Né(e) le : _____ > A : _____ N° dépt.: _____
> Carte d'identité ou passeport n° : _____ > Nationalité : _____
> Date de validité : _____ > Lieu de délivrance : _____
> Compagnie d'assurance : _____ > N° d'assurance : _____
> Licence FFPLUM n° : _____ > Code Club : _____
> J'ai déjà participé à un Tour ULM : OUI ❑ NON ❑

> Groupe sanguin : _____
> Renseignements médicaux utiles : _____
> Taille : _____ > Poids : _____

> **Si copilote**
> Brevet de pilote n° : _____ > Date de délivrance : _____
> Date emport passager : _____ > Date qualification radio : _____
> Nombre d'heures de vol effectuées en 2015 : _____
> Total heures de vol : _____ > Dont, sur l'appareil engagé : _____
> Compagnie d'assurance : _____ > N° d'assurance : _____

> **Personne à prévenir en cas d'accident** > Lien de parenté : _____
> Nom : _____ > Prénom : _____
> Adresse : _____
> Code postal : _____ > Ville : _____
> Tél. domicile : _____ > Fax : _____
> Tél. portable : _____ > E-mail : _____
> Tél. professionnel : _____

IX. > Dossier d'inscription

à remplir en MAJUSCULES
et à renvoyer à :

> FFPLUM
Tour ULM 2016
96 bis, rue Marc Sangnier
94704 Maisons-Alfort Cedex

> Assistant / Accompagnateur (au sol) > I

> Nom : _____ > Prénom : _____
> Adresse : _____
> Code Postal : _____ > Ville : _____
> Tél. domicile : _____ > Fax : _____
> Tél. portable : _____ > E-mail : _____
> Tél. professionnel : _____ > Profession : _____
> Né(e) le : _____ > A : _____ N° dépt.: _____
> Carte d'identité ou passeport n° : _____ > Nationalité : _____
> Date de validité : _____ > Lieu de délivrance : _____
> Groupe sanguin : _____
> Renseignements médicaux utiles : _____

> Assistant / Accompagnateur (au sol) > II

> Nom : _____ > Prénom : _____
> Adresse : _____
> Code Postal : _____ > Ville : _____
> Tél. domicile : _____ > Fax : _____
> Tél. portable : _____ > E-mail : _____
> Tél. professionnel : _____ > Profession : _____
> Né(e) le : _____ > A : _____ N° dépt.: _____
> Carte d'identité ou passeport n° : _____ > Nationalité : _____
> Date de validité : _____ > Lieu de délivrance : _____
> Groupe sanguin : _____
> Renseignements médicaux utiles : _____

IX. > Dossier d'inscription

à remplir en MAJUSCULES
et à renvoyer à :

> FFPLUM
Tour ULM 2016
96 bis, rue Marc Sangnier
94704 Maisons-Alfort Cedex

> ULM : Pendulaire - Multiaxes - Autogire - Paramoteur

(rayer les mentions inutiles)

> Marque : _____ > Type : _____
> Groupe Moto Propulseur : _____

> Le carburant fourni sera du 98 Sans Plomb ou du 91 UL

> Aile (si pendulaire & paramoteur) Marque : _____ > Type : _____
> Couleur dominante : _____

> N° identification _____
> Date de validité de la carte d'identification : _____
> Date de validité de la licence de station d'aéronef ULM : _____

> Autonomie (en hrs de vol, minimum **3 h 00** **(sauf paramoteur)** avec réserve de 30 mn) : _____
> Capacité du réservoir : _____
> Vitesse de croisière de l'appareil : _____

Equipement

> Radio **(obligatoire, avec Licence de station d'aéronef ULM valide)** **(sauf paramoteur)**
> Altimètre **(obligatoire)**
> G.P.S. **(recommandé)**

> Parachute de secours (recommandé) Oui ❏ Non ❏

IX. > Dossier d'inscription (suite)

> IMPERATIF

Tous les documents doivent être valides pour toute la durée du Tour ULM 2016.
Vérifiez les dates de VALIDITE de VOS DOCUMENTS.

> Récapitulatif des documents à joindre au dossier d'inscription

> Les fiches d'inscription dûment remplies
> Un chèque de participation (ou paiement par carte bancaire sur le site fédéral > rubrique boutique > onglet : évènements)
> Une photocopie de la carte nationale d'identité (recto/verso) ou du passeport, pour chaque participant
> Une photographie d'identité pour chaque participant
> Une photocopie de la carte de groupe sanguin pour chaque participant (si en possession)
> Une photocopie du Brevet de Pilote ULM (Recto/Verso), avec apposition de la qualification de radiotéléphonie, pour le pilote et le copilote
> Une photocopie de la carte d'identification de l'ULM en cours de validité pour le TOUR ULM
Attention ! Pour les nouvelles cartes d'identification (à validité permanente), l'accusé de réception accompagnant la carte est également requis !
> Une photocopie de la fiche d'identification de l'ULM
> Une photocopie de la Licence de Station d'Aéronef ULM en cours de validité pour le TOUR ULM
> Un exemplaire signé du formulaire d'acceptation :
- des dispositions générales
- des règles de comportement en vol et respect des règles de l'air
- des conditions de partenariat
- des conditions du droit à l'image
- des conditions générales du règlement du TOUR ULM 2016,
> Une photocopie (recto/verso) de la licence FFPLUM, pour le pilote, le copilote et le passager non pilote (si le pilote a souscrit une ''assurance individuelle accident passager", la mention IA n'est pas nécessaire sur la licence fédérale du passager)

> **Pour les pilotes et copilotes assurés hors contrat fédéral :**
- une photocopie de l'assurance R.C. et IA avec mention de validité pour les manifestations aériennes ainsi que pour la participation à la compétition, si tel est le cas.

> **Pour les passagers assurés hors contrat fédéral :**
- une photocopie de l'assurance IA avec mention de validité pour les manifestations aériennes, ainsi que pour la participation à la compétition, si tel est le cas.

Si vous participez à la compétition sportive fédérale

> Un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'ULM en compétition" (libellé impératif) délivré par un médecin généraliste, pour le pilote, le copilote et/ou le passager/navigateur non pilote
> Une photocopie de l'attestation d'assurance couvrant les risques en compétition (sauf si assuré "AIR COURTAGE") pour le pilote, le copilote (RC + IA), le passager non pilote (IA) (sauf si assuré AIR COURTAGE)

Pour les équipages étrangers

> Une photocopie du passeport, en cours de validité, pour chaque participant,
> Une photocopie de la licence de pilote ULM, en cours de validité, du pays d'origine pour les pilotes et copilotes,
> Un document national autorisant au vol l'aéronef ULM dans le pays d'origine,
> Une attestation d'assurance RC et IA, valable sur le territoire français ; une attestation IA pour le passager..

Pour les Paramotoristes

> La radio ne sera pas exigée. Mais pour le paramotoriste sans radio, le vol en patrouille sera impératif, accompagné d'un leader équipé de la radio, lorsque cet équipement sera obligatoire, notamment lors des arrivées et des départs des terrains étapes.

IX. > Dossier d'inscription (suite)

> ATTENTION

> **Si vos documents ne sont pas en cours de validité au moment de votre inscription, envoyez-les au plus tard le 1er juillet 2016.**

> **Le départ du Tour ULM 2016 sera refusé à tout équipage qui ne présenterait pas à l'accueil, l'ensemble des ORIGINAUX de ces documents valides pour la durée de ce Tour.**

> **Durant toute la durée du Tour, les Commandants de bord devront être en possession de tous les originaux de ces documents.**

ATTENTION Á LA DATE DE VALIDITE DE VOTRE CARTE D'IDENTIFICATION AINSI QU'Á CELLE DE VOTRE LICENCE DE STATION D'AÉRONEF ULM ET DE VOTRE ASSURANCE.

NB : pour l'obtention de la qualification radio et de la Licence de Station d'Aéronef ULM se reporter à ULM INFO n°34. Demander éventuellement cette revue au Siège de la FFPLUM ou adressez-vous à votre district aéronautique. Les formalités sont très simples mais obligatoires pour utiliser réglementairement une radio à bord de votre ULM.

Si vous avez divers commentaires, questions ou autres à nous adresser, veuillez nous les faire parvenir sur feuille libre avec votre dossier d'inscription. Merci.